

ANNÉE 1959

Séance du 31 Janvier : Assemblée Générale annuelle :

Le rapport moral du Président est adopté.

Le compte rendu financier du Trésorier est approuvé.

Le Bureau de la Société est réélu.

Une « Commission du Congrès » est désignée, prise parmi les membres du Bureau. MM. Deruelle et Latour y sont adjoints.

Séance du 28 Février :

M. HAUTION : « Une émeute à Braine en 1793. » M. Drumet lit une communication de M. Haution, de Bazoches, qui intéresse notre cité, car le principal personnage, l'abbé Benoît-Louis Leduc, fils naturel de Louis XV, prieur commendataire de Saint-Martin des Champs, à Paris, abbé commendataire de Saint-Vincent de Laon, fut quelque temps incarcéré à la prison de la Charité à Égalité-sur-Marne ; vers 1795, il habita la commune de Marigny-en-Orxois.

Donc le 2 juin 1793, au début de la Terreur, une voiture s'arrête à Braine. Deux voyageurs, l'abbé Leduc et sa gouvernante, la veuve Bailly, en descendant et entrent à l'Hôtel de la Croix d'Or. Puis ils font des emplettes chez les commerçants, principalement chez les épiciers, où ils achètent toutes les chandelles disponibles (31 livres, dit le procès-verbal). Ces agissements paraissent suspects, et on commence à parler d'accaparement. Les deux voyageurs sont dénoncés et cités à comparaître devant la municipalité érigée en tribunal d'urgence. Celui-ci ne relève rien d'anormal à l'encontre des deux prévenus — un prêtre a besoin d'un luminaire — qui sont relaxés.

La population prend mal cette décision. C'est le jour de la fête locale et les esprits sont déjà un peu échauffés. Plusieurs personnes, sortant des vêpres, sont mises au courant des faits. Des murmures s'élèvent sur le passage de l'abbé et de sa gouvernante, qui rentrent à la Croix d'Or. On veut s'emparer d'eux et les tondre en place publique. Des gardes nationaux se joignent à la populace. Malgré les tentatives du maire, l'effervescence augmente. On traite le maire et les conseillers d'aristocrates et de coquins. A ce moment, l'abbé déclare qu'il est prêt à donner satisfaction aux citoyens. Il se coupe les cheveux et les lance par la fenêtre. La gouvernante fait de

même. Le maire ordonne à la foule de se disperser ; elle refuse. Heureusement un détachement de cavaliers, demandé d'urgence à Soissons, arrive ; les manifestants s'éloignent et la voiture des voyageurs peut repartir.

Cette affaire eut une suite judiciaire. Après un réquisitoire modéré, le jugement met les deux prévenus hors de cause. Quelques manifestants sont condamnés à des peines légères, pour outrages à magistrats. Dans un esprit d'apaisement, le Conseil Général de l'Aisne réduit les peines.

M. F. BEAUJEAN : « *Le Linceul, de Jacopin ; souvenirs de septembre 1914.* » M. Beaujean présente et complète les notes laissées par M. René Parod qui habitait Château-Thierry au début de l'autre guerre.

C'est le matin du 2 septembre 1914 que les habitants du quartier Saint-Crépin virent le sous-préfet, M. Duplan, quitter son hôtel, emportant ce qu'on appelait alors « l'administration » de l'Arrondissement. Il est bientôt suivi de l'Intendance, qui a consenti à sauver une partie des tabacs de l'entrepôt (actuelle maison Harvich) ; l'entreposeur, M. Proisy, est bien décidé à défendre le reste envers et contre tous.

Il fait beau. La population s'étonne de voir, si nombreux, des « gens du Nord » descendre l'avenue de Soissons, se diriger vers la gare, avec d'innombrables paquets. « Pourquoi ? — Les Prussiens arrivent ! — Quelle plaisanterie ! » 600 territoriaux paraissent à leur tour, sans objectif bien précis, semble-t-il. Ils logeront à Jean Macé. On se sent rassuré. Sur la place de l'Hôtel de Ville, le tambour municipal, d'ordre de M. Bétancourt, assure qu'il n'existe aucun danger... Un obus éclate, tout près... L'annonceur a disparu, laissant sur le pavé sa caisse et sa proclamation.

Bientôt les Allemands s'installent sur les hauteurs de Courteau malgré la résistance d'une patrouille de dragons, et un bombardement sévère commence. Objectifs : le grand pont et la gare. Les derniers trains s'éloignent. Un bateau d'essence brûle dont la fumée noire répand au coin une panique indicible.

L'ennemi pénètre dans la ville. Les territoriaux, tout en combattant de leur mieux, se replient sur Mont-Saint-Père par la rive Nord de la Marne. Dans le bourg, c'est l'affolement. On prend la route vers le Sud. M. Bétancourt, adjoint au maire, rejoint par les Allemands, est obligé de venir reprendre son siège à l'hôtel de ville.

Cependant, une compagnie du 205^e R. I., commandée par l'adjudant Berthet, venant de Rocourt, entre à Château-Thierry, ignorant que les Prussiens l'occupent en partie. Une mitrailleuse embusquée derrière le Palais de Justice surprend la petite troupe. Un combat acharné commence entre le Champ de Mars et le Quartier Saint-Crépin. 35 des nôtres sont tués ; beaucoup

de blessés. Les autres s'échappent, car les ennemis surgissent de plus en plus nombreux et bientôt submergent toutes les routes de la région, à la poursuite de notre armée en retraite. Le soir, pillage de la ville.

Le lendemain, jeudi 3 septembre, quelques civils courageux relèvent nos blessés et les emmènent à l'Hôtel-Dieu parmi les rues désolées, les débris de plâtre, les magasins aux façades entamées, particulièrement l'Hôtel de l'Éléphant. La statue de La Fontaine est à peine touchée. Les Allemands défilent toujours, innombrables.

A l'entrepôt des tabacs, M. Proisy vêt en civils, au péril de sa vie, une vingtaine de soldats réfugiés à Jean Macé, qui seront ainsi sauvés. Mais il ne peut préserver du pillage son précieux tabac.

Une garnison s'installe à Château-Thierry, dont le commandant est un médecin allemand assez débonnaire. Les blessés sont soignés à l'Hôtel-Dieu, où des infirmiers et des infirmières bénévoles ont remplacé les Dames de la Croix Rouge. Le ravitaillement des civils est organisé par MM. Bétancourt, Lagrange, Lecourt, Pingat, Baudoin, Jaquet, Blétry. Le pillage des maisons abandonnées continue de plus belle.

Le 5 seulement les cadavres sont portés au cimetière. Quelques semaines après, M. Blondelu déposera sur leur tombe une palme de bronze avec cette inscription : « La Fédération des Œuvres laïques de Château-Thierry à ceux qui sont tombés pour la défense du Droit, de la Justice et de la Liberté. » Il est alors décidé que M. Achille Jacopin leur consacrera un monument dont il a déjà conçu le sujet : un grenadier du Premier Empire enfoui sous la neige de Russie. Ainsi naquit le « Linceul » qui sera achevé et offert à la Ville en 1916, et qui se trouve actuellement au cimetière militaire. Il est donc bien dédié aux 35 tués du 2 septembre 1914.

Le 8, les troupes ennemis refluent après avoir perdu la bataille de la Marne. Elles emmènent leurs prisonniers, la plupart des blessés. Le 9, les Français arrivent enfin, bousculant sans peine une trentaine de cyclistes qui tentaient sur le Château une défense impossible. On ramasse les traînards, on poursuit les pillards, on arrête — et on fusille — des gens suspects d'espionnage...

La relation de M. Parod a été écrite au cours de l'été 1916. « Le Linceul » est alors presque terminé, M. Rouillot servant de modèle.

Dans un récit qui se rapporte à la même époque, M. Frédéric Henriet ajoute à la liste des personnes qui ont rendu de signalés services à la population pendant cette semaine agitée les noms de Mmes Blondelu, Proisy, Romain, MM. Chaloin, Rouillot, Rozelet, Pierson, Poncelet, et des gardes-malades de la Compassion.

Séance du 21 Mars :

M. HARDY : « *Les Augustines de l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry : de 1815 à 1870.* » Sous les régimes politiques qui se succéderont de 1815 à 1870, les Augustines de l'Hôtel-Dieu n'avaient plus guère à redouter cette sourde hostilité qui, sous le Premier Empire, animait encore nombre de fonctionnaires et de membres de la Commission des hospices. Aussi passent-elles d'un régime à un autre sans que leurs habitudes de vie en soient affectées. Tout au plus ressentiront-elles quelque inquiétude en juillet 1830 : le seul mot de révolution évoquait pour elles de si mauvais jours qu'elles craignirent un moment le retour des violences, mais elles en furent quittes pour la peur.

En 1815, c'est toujours Mme Robert, — en religion Sœur de Sainte Adélaïde, — qui exerce, avec une exceptionnelle autorité, les fonctions de prieure : elle était la dernière survivante du petit groupe de Religieuses qui avait connu l'exil à Soissons. Vers 1831, elle sentit ses forces la trahir et se démit de sa charge, après plus de 60 ans de services à l'Hôtel-Dieu. Elle fut remplacée par Mme Capitaine, en religion Sœur de Sainte Madeleine, — qui, 20 ans après, se démit à son tour en raison de ses infirmités, mais servit encore pendant 6 ans comme sous-prieure. Le priorat de celle qui suivit, la Sœur de Saint Antoine, fut d'une brièveté inaccoutumée : convaincue de désobéissance à la Règle, elle dut quitter l'Ordre, et l'Evêque de Soissons, tenant compte du trouble que cet incident avait produit dans la Communauté, prit sur lui, comme le droit lui en était reconnu, de désigner d'office une nouvelle prieure pour 3 ans, la Sœur Saint-Vincent. Passé ce délai, les élections au priorat reprit leur cours normal.

Durant cette même période, le recrutement des Hospitalières se poursuit sans à coups, et c'est toujours à Château-Thierry ou dans les environs immédiats qu'il s'opère en grande partie. Mais il recourt, en général, à des milieux sociaux plus modestes que par le passé : il apparaît que la haute bourgeoisie et l'aristocratie, qui jadis suscitaient la majorité des candidatures, tendent à se détourner de cette difficile mission.

En 1832, le choléra, qui venait de pénétrer pour la première fois en Europe, s'abat sur la France et, dès le mois d'avril, l'Hôtel-Dieu s'emplit de malades. Vers novembre, l'épidémie s'éteint, mais elle reparait, avec moins de violence, il est vrai, 17 ans après, et une troisième fois en 1854.

Des événements d'une telle gravité, s'ils mettaient à dure épreuve la vaillance des Augustines, se traduisaient du moins pour l'Hôtel-Dieu par un regain croissant de prestige et de confiance. Par contre, l'hospice de la Charité, qui recueillait des orphelins et des vieillards et d'où les Frères de Saint-Jean de Dieu avaient été expulsés pendant la Révolution, fonctionnait avec un personnel improvisé et donnait de gros soucis à la

Ville. En 1824, la Commission des hospices décide de le confier aux Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve, qui en restèrent chargées pendant 20 ans. Mais on n'avait pas renoncé à réunir en un seul établissement l'Hôtel-Dieu et la Charité, et ce projet finit par passer en acte, étant entendu cette fois que la réunion se ferait au profit des Augustines de l'Hôtel-Dieu et que chaque établissement conserverait son installation et sa fonction particulières.

Cette innovation, loin d'apparaître aux Augustines comme un succès pour leur Ordre, les plongea dans l'affliction : avant tout, elles connaissaient les difficultés de fonctionnement de la Charité et redoutaient de ne pouvoir s'acquitter honorablement de cette obligation supplémentaire. Mais l'Evêque, Mgr de Simony, s'interposa, et elles se soumirent, avec l'espoir qu'un jour les deux établissements seraient groupés dans un même espace et qu'il serait alors possible de réaliser dans le service les améliorations nécessaires.

Vers 1861, l'idée prit corps décidément, et bientôt on ne discuta plus que sur le choix de l'emplacement. Enfin, en 1865, on ouvrit une enquête *de commodo aut incommodo* et, sur 1.607 suffrages exprimés, 1.600 se prononcèrent pour le transfert de la Charité à l'Hôtel-Dieu. On mettait à l'étude les moyens d'aboutir, quand la guerre de 1870 fit reporter à plus tard cette œuvre de paix.

Une fois de plus, l'Hôtel-Dieu s'ouvrit à un nombre de malades et de blessés, — Allemands et Français, — qui dépassait de beaucoup sa capacité, et les Augustines firent preuve d'un dévouement et d'un sang-froid qui leur valurent, de la part des docteurs Petit et Jousseaume-Latour, un chaleureux témoignage de reconnaissance.

M. CHALOIN : « *A travers le passé.* » M. Chaloin trace un bref résumé de l'activité de la Société entre 1870 et 1873. Il rend un particulier hommage au Président de cette époque, M. Barbey, et à deux de ses collaborateurs, MM. de Vertus et Moulins.

M. Barbey, ancien notaire, qui avait fait de brillantes études à Louis-le-Grand où il avait été l'ami de Quicherat, avait eu l'idée d'organiser une souscription nationale pour acheter la maison natale de Jean de La Fontaine et la céder ensuite à la Ville. Homme très érudit, fort aimable, spirituel, il a donné à la Société environ 150 études sur l'histoire locale et régionale, sur La Fontaine.

M. de Vertus, de Brécy, s'était surtout spécialisé dans les études préhistoriques, et spécialement sur les découvertes faites par M. Moreau-Nélaton à la station de Caranda.

M. Moulins, ancien maître de pension privée retiré à Château-Thierry, a donné à la Société autant d'études que M. Barbey et à peu près sur les mêmes sujets.

L'activité de la Société, forcément réduite par la guerre de 1870, reprit très vite grâce au concours de ces trois hommes et, un peu plus tard, du docteur Corlieu, de Charly, qui fut, lui aussi, un de ceux qui produisirent le plus d'études.

Séance du 24 Avril :

M. DERUELLE : « *Un ami de Port-Royal, Louis de Ligny, vicomte du Charmel.* » C'est un personnage d'importance que Louis de Ligny, vicomte du Charmel, seigneur de Jaulgonne ; son château, qui existait déjà au XIII^e siècle, occupait l'emplacement de l'actuelle construction édifiée en 1850 par le comte de Rougé. Bossuet, alors archidiacre à Metz, y avait fait un bref séjour pour assister un bénédictin de ses amis, Bédacier, tombé gravement malade.

Successivement capitaine au régiment du Dauphin, lieutenant général au gouvernement de l'Île-de-France en 1678, Louis de Ligny était nommé en 1684 capitaine des cent « gentilshommes au bec de corbin. » Très fortuné, il menait à la cour de Versailles la vie agréable des gens du monde. Il y fit la connaissance de Dangeau qui l'initia aux jeux de cartes, et, en particulier, au reversis où il fut le brillant partenaire du Roi. Favorisé par une chance continue, il y gagna beaucoup d'argent.

Or, au soir du 6 novembre 1687, en prenant congé du roi, il annonce sa résolution de quitter définitivement la Cour et d'entrer au monastère, conquis par la lecture du livre d'Abbadie qui venait de paraître « *De la vérité de la Religion Chrétienne* ». Le Charmel se retire alors à la célèbre « *Institution* », l'Oratoire de la rue Saint-Honoré. Le Roi s'en affligera fort, et lui fera dire : « Quoi, Charmel, vous ne me verrez plus jamais ? — Non, Sire, je ne retournerai pas en arrière ; il faut faire le sacrifice entier et s'enfuir », répondra-t-il. L'Oratoire s'ouvrira largement aux gens du monde désabusés, teintés de mysticisme, que séduisait le goût de la solitude, du renoncement au monde et à la politique. On y discutait ferme de la grâce, du libre arbitre, des textes de Saint Augustin, et, bien souvent les Jansénistes s'inspiraient des thèses de la maison. « Le Charmel, selon les propres termes de Saint-Simon dans ses Mémoires, fut un homme à cilices, à pointes de fer, à toutes sortes d'instruments de continues pénitences, jeûneur extrême et sobre à l'excès, quoique naturellement grand mangeur, et d'une dureté générale sur lui-même, impitoyable. » Et, plus loin, dans un autre chapitre : « Il passait sa vie dans toutes sortes de bonnes œuvres, dans une pénitence dure jusqu'à l'indiscrétion, et allait le Carnaval tous les ans à la Trappe : il y demeurait jusqu'à Pâques où, excepté le travail des mains, il menait en tout la même vie que les religieux. »

La Trappe était alors dirigée par l'austère abbé de Rancé qui se donna pour successeur Don Gervaise, encore plus rigou-

reux, à tel point qu'il fut prié de démissionner. Gervaise protesta et accusa son prédécesseur et tout un groupe de pensionnaires de jansénisme sous l'influence du Charmel et du cardinal de Noailles, archevêque de Paris. A ce moment même, le hasard faisait tomber entre les mains du Charmel une lettre compromettante adressée à Gervaise, qui dévoilait avec force détails des relations sentimentales avec une certaine religieuse. Le scandale fut étouffé, mais la menace en suffit pour éloigner Don Gervaise et faire cesser pour un temps les attaques des Jésuites contre le cardinal de Noailles et du Charmel.

Au moment où M. de Rancé dirigeait Port-Royal, le Charmel et son ami du Gué avaient lié connaissance avec une demoiselle Rose qui opérait des miracles et des conversions. Accompagnée d'un prêtre de sa province, elle avait fait la conquête de la capitale. Le Charmel et du Gué se déplacèrent de compagnie pour la présenter à M. de Rancé ; ce dernier se refusa à la recevoir et à lui reconnaître quelque autorité. M. de Noailles la condamna même à quitter Paris.

En 1696 s'envenime la querelle entre Jésuites d'une part, et Oratoriens et Port-Royal d'autre part. Sous l'influence de plus en plus marquée sur l'esprit du Roi de l'austère et rigide Madame de Maintenon, les Jansénistes sont condamnés, en même temps que de nombreux Oratoriens. A cette occasion, nous voyons le cardinal de Noailles, opportuniste, se ranger finalement du côté du pouvoir. Quant au Charmel, il ne cachera pas avec l'abbé Boileau son attachement à ses amis de la première heure ; il rompra toute relation avec l'archevêque de Paris ; il ne craindra pas de se faire l'intermédiaire entre les exilés et leurs amis restés en France.

Le duc de Saint-Simon essaiera bien auprès de lui la seule démarche qui puisse encore le sauver : répondre à l'invitation du Roi en sa Cour de Versailles, mais c'est en vain ; il refuse, et lance ainsi au monarque l'affront le plus cinglant. Le lendemain, une lettre de cachet l'exilait en son château du Charmel.

Le Charmel recevra sa disgrâce avec une résignation, une humilité, un détachement admirables. Il retrouvera sa terre natale ; il y vivra dans les mêmes sentiments de piété qu'à la Trappe, à l'Oratoire, à Port-Royal. Comme dit Saint-Simon : « Il est bien rare de la pousser aussi loin et de la souffrir aussi longtemps avec la même ferveur et la même exactitude qu'il fit sienne parmi une infinité de bonnes œuvres et toutes celles qu'il put pratiquer. »

Le Charmel eut une fin cruelle ; atteint de la maladie de la pierre, l'opération s'avère nécessaire, et, comme Paris lui est interdit, il faut la faire sur place, dans les plus mauvaises conditions. Il meurt trois jours après, à 68 ans, misérablement, seul, oublié de tous, mais rayonnant dans sa foi.

10 Mai : Le Congrès de la Fédération des Sociétés savantes du département de l'Aisne se tient à Château-Thierry.

Compte rendu d'autre part.

17 Mai : Exposition d'Epaux-Bézu.

Pour leur 6^e exposition, les « Amis des Arts » avaient choisi comme thème « Notre Région ». Il s'agissait de donner aux visiteurs une idée d'ensemble, histoire, paysages, économie, sur le Sud de l'Aisne. De nombreux documents tirés des collections privées, des gravures, des cartes, des dessins, des peintures, (le groupe Art et Enseignement) des états-statistiques concernant la circulation, l'eau, la démographie, ont permis de faire mieux connaître le passé et le présent d'une région qui, selon un ami érudit, recompose « une petite France ».

Une vingtaine d'entreprises avaient installé des stands afin de prouver que ce coin de terre tient honorablement sa place dans la vie économique du pays. Et le château d'Epaux, témoin d'une histoire six fois centenaire, attira une fois de plus ceux qui accordent encore crédit aux efforts du régionalisme en action.

25 Mai : Jaulgonne : Exposition « le Jardin ».

Le Syndicat d'Initiative « Les Amis de Jaulgonne », que préside M. Georges Hardy, a consacré son exposition annuelle au Jardin. Citons, parmi les principaux éléments de cette présentation : une abondante et brillante imagerie, puisée aux bonnes sources et mettant en lumière les aspects et les styles du jardin à travers le temps et l'espace ; un Salon de la Fleur et du Fruit, groupant les œuvres d'artistes locaux ; quatre massifs de plantes vivantes, dus au concours de trois pépiniéristes de la région : M. Henri Prat, de Chierry, Mme Mathieu-Bienvenu, de Château-Thierry, M. Noulot, de Chassins ; enfin un stand d'outillage horticole, organisé par M. et Mme Delahousse, de Château-Thierry.

31 Mai : Exposition de peinture régionale.

La XVI^e Exposition annuelle de Peinture régionale qui s'est tenue à la Maison Jean de La Fontaine du 31 mai au 21 juin a connu, comme les précédentes, un plein succès. De très nombreux amateurs d'art ont pu apprécier la qualité et la variété des œuvres exposées : paysages, natures mortes, portraits (huiles, aquarelles et dessins).

Les exposants, membres de la Société historique et du groupe Art et Enseignement, avaient répondu au nombre d'une trentaine

à l'invitation de la Société. Chaque année, de nouveaux jeunes talents se font jour, ce qui ajoute encore à l'intérêt de cette manifestation artistique régionale.

Séance du 27 Juin :

M. HARDY : « *Les Augustines de l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry : après 1870 ; la fin d'une longue histoire.* » La guerre de 1870 avait achevé de prouver l'insuffisance des locaux de l'Hôtel-Dieu, qui, depuis le temps de la prieure Anne de la Bretonnière, n'avaient reçu que des agrandissements de détail. Aux approches de 1876, la Ville et la Commission des hospices se mirent d'accord sur le parti à prendre : il fut arrêté, d'une part, qu'on reconstruirait l'Hôtel-Dieu en s'efforçant de conserver ce qui, des anciens bâtiments, méritait de durer, d'autre part, qu'on renoncerait à réunir dans un même espace l'Hôtel-Dieu et la Charité.

Un architecte de renom : M. Eugène Royer, fut chargé du projet. La première pierre fut posée le 12 juin 1876, et l'inauguration se fit le 19 juillet 1879, jour de la fête de saint Vincent de Paul, au cours d'une grandiose cérémonie présidée par Mgr Thibaudier, évêque de Soissons.

Ce fut là, pour les Augustines, un grand jour, propre à leur faire oublier, s'il en était besoin, tant d'épreuves et d'amertumes. Au surplus, leur présence à l'Hôtel-Dieu était mieux assurée que jamais, et les prieures, élues par la Communauté, se succédaient sans le moindre incident.

Sans doute purent-elles à nouveau se sentir quelque peu menacées au moment de la loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat. Les journaux locaux de cette époque gardent la trace d'aigres polémiques, où l'Hôtel-Dieu n'est pas toujours épargné ; mais la querelle demeura toute verbale, et le grand drame de 1914 eut tôt fait de la résorber.

C'est seulement en mai 1918, à l'heure où Château-Thierry devenait le centre d'âpres combats, que les Augustines furent évacuées dans la Côte-d'Or, avec 150 hospitalisés de la Charité. Elles rentrèrent à Château-Thierry en septembre de la même année. Mais entre temps leurs rangs s'étaient singulièrement éclaircis, leur recrutement s'était arrêté, et c'est dans ces conditions que l'évêque de Soissons, Mgr Péchenart, décida de les remplacer à l'Hôtel-Dieu par des Sœurs de l'Enfant Jésus de Soissons.

Elles conservaient la Charité, mais, après la guerre de 1940, leur nombre avait encore diminué, et l'hospice de la Charité leur échappa à son tour en 1946. Les survivantes, qui d'ailleurs avaient largement atteint l'âge de la retraite, n'étaient plus que les pensionnaires des Sœurs de l'Enfant Jésus.

La Communauté gardait néanmoins sa personnalité et son unité, avec sa prieure, la R. M. Saint-Théodore, élue pour la première fois en 1918. Elle continuait d'avoir pour supérieur ecclésiastique le vicaire général de l'Evêché, et le titulaire de cette dignité, Mgr Delbez, ancien aumônier de l'Hôtel-Dieu, ne cessa de veiller sur elle avec une touchante attention.

La R. M. Saint-Théodore a vécu jusqu'en 1958, accablée d'infirmités, mais sans rien perdre de sa lucidité et donnant dans toute sa personne une rare impression d'énergie et de noblesse. Il ne reste aujourd'hui, pour représenter les Augustines de l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry et leur histoire longue de six siècles et demi, qu'une seule Religieuse, la Sœur Sainte Thérèse, toujours alerte et jalouse de se rendre utile.

Dans la partie la plus ancienne de l'édifice, une salle de grandes dimensions contient le « trésor de l'Hôtel-Dieu » : meubles de style, tableaux, ornements liturgiques d'une exceptionnelle splendeur, céramiques de marques fameuses, et la transformation de cette pièce en salle de malades est prévue dans un très proche avenir. Il est fort à souhaiter que l'aménagement en question s'effectue sans que ce musée où se résume le glorieux passé des Augustines échappe à la Ville de Château-Thierry et soit exposé à la disparition. Il y a là un ensemble de souvenirs qui sont intimement liés à la vie locale et qui, pour conserver tout leur intérêt, doivent demeurer dans leur atmosphère d'origine.

M^e DYKE : « *Crézancy et le Café Anglais.* » L'opérette de Meilhac et Halévy, la célèbre « Vie Parisienne », revient avec succès sur la scène actuellement. Le dernier acte de cette fantaisie recréant l'atmosphère joyeuse de la fin du Second Empire nous amène au « Grand Seize » du célèbre Café Anglais. Ce restaurant de luxe qui, pendant plus d'un demi-siècle, illustra dans ses salons la vie du Tout Paris et de l'étranger, eut des relations directes avec le simple village de Crémancy. C'est Fanellie Gabrielle Lourdin, originaire d'une famille de notaires de ce pays, qui tint les rênes du Café Anglais en tant que propriétaire et hôtesse des princes et des monarques qui le fréquentèrent lors des fastes de l'Exposition de 1867.

Les origines de la famille Lourdin se retrouvent en 1630 sur le territoire de Crémancy. La petite-fille des notaires, née en 1831 dans la maison de famille (où l'étude venait d'être supprimée par un décret de Louis-Philippe), fut élevée par ses parents qui avaient acquis le Café Anglais, situé à l'angle du boulevard des Italiens et de la rue Marivaux. Cet établissement devait son nom aux insulaires qui l'avaient adopté en 1802.

Sa fortune sera prodigieuse à la fin du siècle. Nous y voyons en 1852, alors que Fanellie Lourdin devient Madame Delhomme par son mariage avec Pierre Alexandre Delhomme, originaire de Paulliac, excellent maître d'hôtel et connaisseur de crus,

l'élite des derniers dandys : Alexandre Dumas, Lord Seymour, Céleste Mogador... A cette époque, les cafés du Boulevard prennent un nouvel essor. Les lions et les cocodès (personnages élégants, voire extravagants de l'époque) emmènent les « lorettes », les « biches » ou les « lionnes », jeunes femmes élégantes qui ont détrôné les laborieuses grisettes, vers les décors dorés des restaurants en vogue. On soupe gaiement au Café Anglais. Les accents joyeux des quadrilles d'Offenbach, qui tient le piano chez Fanellie, vont entraîner Parisiens et étrangers dans le joyeux tourbillon de la jeunesse oisive et facétieuse de l'époque. Aux tables du fameux Café, des excentriques donnent le ton ; ce sont Barbey d'Aurevilly, le grand habitué, maniant avec humour l'écheveau des intrigues parisiennes, le marquis de Saint-Cricq aux multiples extravagances... et tant d'autres...

Seule, Madame Delhomme reste immuablement sérieuse. Elle évolue dans son décor qui est resté cossu et simple ; un air de bonne maison règne partout. Les meubles sont en acajou de style Louis-Philippe ; le salon du « Grand Seize » est agréable mais sans luxe inutile. Cependant, ce cadre deviendra célèbre en Europe et dans le Nouveau Monde ; peut-être même à cause de sa simplicité que rehaussent un accueil parfait et des vins délectables.

Le mois d'avril 1867 ouvrira la période faste du Café. L'Exposition Universelle, inaugurée par Napoléon III et l'Impératrice Eugénie, amène dans la capitale des milliers d'étrangers. De toutes les nations, et aussi de la province française, accourent les curieux, décidés à profiter du feu d'artifice de plaisirs du Paris en fête qu'on leur présente.

Des princes, des souverains affluent. Tous ne viendront pas goûter l'excellente cuisine et les crus fameux du Café, mais il en vint un grand nombre. Citons le Prince d'Orange guidé par le jeune duc de Grammont Caderousse qui le distraint par ses facéties, et le Prince de Galles, futur Edouard VII. Des actrices, des beautés célèbres assistent aux soupers : Marguerite Bellanger, Cora Pearl, Blanche d'Antigny et l'incomparable Hortense Schneider, rendue célèbre par ses succès à la scène et à la ville. Le Prince d'Orange, dit le Prince Citron, est un de ses admirateurs.

Cependant Napoléon III reçoit l'Empereur de Russie le 1^{er} juin. Le Roi de Prusse, de Moltke et Bismarck sont annoncés pour le 6 juin et accueillis avec le même faste, sinon les mêmes ovations. Chose étonnante, presque incroyable, la fille des notaires de Crésancy recevra dans son salon du « Grand Seize » ces souverains dont le monde entier connaît les moindres gestes... Voici Alexandre II de Russie accompagné de son fils qui deviendra Alexandre III, tous deux sont de taille imposante ; leur vis-à-vis est le Roi Guillaume I^r de Prusse, militaire d'attitude et d'esprit. Un quatrième siège est réservé à Monsieur de Bismarck « cuirassier blanc et moustaches ». Ils vont dîner

agrablement, goûtant les plats fameux du chef cuisinier Duglétré qui contribue à la réputation de la maison.

Après cet honneur, Madame Delhomme songe à se reposer un peu. Elle évoque sa maison de famille soigneusement entretenue à côté de l'église de Crémancy. Mais il faut attendre encore... La turbulence des princes russes, assidus de son Café, ne lui laisse pas le temps de rêver : il y a là l'époux de la Princesse Mathilde, Anatole Demidoff, le prince Galitzine, le prince Narishkine et bien d'autres... Mais voici qu'apparaît le fantôme de la guerre de 1870. Prosper Mérimée, qui vint au Café lors des « Dîners Bixio », avait prévu sa gravité et ses conséquences. Les Delhomme ne souffriront pas du siège de Paris ; ils ravitaillent même un Baron de Rothschild. L'épreuve terminée, ils reçoivent à nouveau leurs habitués de toujours : les gens de Bourse. Mais l'époque heureuse est finie. Les Delhomme vendent leur Café et vont s'installer à Crémancy.

28 Juin : Le Concours des fables.

A l'occasion de la fête de Château-Thierry, dite « Fête à Jean », un concours fut organisé sous le patronnage de la Société historique et archéologique par Mlle Leveau.

Ce concours avait les Fables pour sujet. Sous forme d'énigmes des objets ou représentations partielles de certaines fables étaient placés dans les vitrines des commerçants sous les yeux du public, suggérant telle ou telle fable qu'il s'agissait de nommer. L'originalité et la valeur culturelle de ce concours ont été fort appréciées du public. Il obligeait les concurrents que la qualité décorative et humoristique des objets ou images exposés attirait à relire d'une façon suivie et réfléchie, non seulement les quelques fables connues depuis l'école, mais aussi un grand nombre d'autres moins connues et méritant de l'être.

De plus, les questions subsidiaires retenaient l'attention des concurrents sur le sentiment de la nature si magistralement exprimé dans certaines fables, et sur leur qualité picturale.

On ne pouvait concevoir un hommage mieux choisi pour fêter la mémoire du plus célèbre enfant de notre cité.

**6 Septembre : Chézy-sur-Marne. — Exposition de peinture
Jacques Broche, sociétaire des « Artistes Français », et
son fils.**

Les habitants de notre région si pittoresque connaissent mal le charme des paysages dans lesquels ils vivent. Jacques Broche, instituteur, et son fils Francis ont consacré leurs vacances à le fixer sur la toile. Ils organisèrent cette exposition consacrée surtout à Chézy et ses environs, afin de faire comprendre et aimer la poésie des églises, moissons, arbres et vieilles maisons.

M. Ponsin, l'actif maire de Chézy, fournit la salle ; M^e Chaloin présida l'ouverture et retraça le passé artistique de l'organisateur ; MM. Dudrumet et Dupont représentèrent la Société ; M. le Sous-Préfet vint en personne encourager cet effort de manifestation régionaliste : une cinquantaine de toiles et une centaine de fusains, bois, lavis, gouaches, aquarelles, dessins humoristiques. L'affluence des visiteurs prouva que le but éducatif et artistique de cette exposition était atteint.

Séance du 26 Septembre :

M^e DYKE : « *Crézancy et le Café Anglais (suite et fin).* » Nous voici donc en 1878, année qui clôture l'exceptionnelle destinée de Monsieur et Madame Delhomme dans le Paris brillant de la période heureuse.

Nous les retrouvons à Crézancy dans la demeure cossue où ils vivront désormais. Beaucoup de chambres d'amis sont prévues, les réceptions seront agréables. Un parc s'étend devant la demeure, petit mais dessiné dans le goût de l'époque ; il s'orne d'une minuscule rivière artificielle et d'une pièce d'eau. Monsieur Delhomme dirige de main de maître un nombreux personnel. Les écuries, dans les communs, abritent quatre chevaux. Des serres magnifiques vont faire la gloire de leurs propriétaires, des oranges s'y épanouissent, ainsi que diverses espèces de fleurs et de fruits rares. Un charmant théâtre s'élève en limite du jardin potager. Il faut compter encore un superbe verger, un « arpent » de bonne vigne, des terres et des bois.

Maintenant que Fanellie est bien installée, que va-t-elle faire de son immense fortune, des millions que les altesses et les grands ducs ont jetés dans ses salons ? Ce seront les enfants de Crézancy qui bénéficieront d'utiles fondations et de judicieuses institutions.

Un couvent est bâti pour recevoir quarante petites filles ; ses proportions sont imposantes. Douze religieuses de l'Ordre de Saint-Régis vont former les enfants, pensionnaires et externes qui leur sont confiées. La discipline est parfaite. Les personnes âgées qui peuvent encore se souvenir d'avoir étudié dans ce couvent évoquent la personnalité de la Sœur Thérésine qui dirigeait fermement son monde, de l'abbé Bayot qui disait la messe chaque jour dans la petite chapelle et aussi des belles promenades faites au Bois de la Jute. Dans ce bois, les enfants jouaient la comédie en public sous une énorme roche, où nous voyons encore la silhouette d'un charmant rendez-vous de chasse. Monsieur Delhomme se réservait cette partie du bois pour y recevoir ses bons amis.

Ce propriétaire aimable, de tempérament méridional, avait le goût d'acheter et de bâtir. En 1880, il achète à un sieur Détat la ferme de la Croix de Fer sise au centre du village. Ce fermier amateur a des initiatives étonnantes... Pendant que son mari

s'agit, Madame Delhomme se préoccupe des jeunes et crée, en 1888, la Société de Musique du pays. Elle écoute avec complaisance les concerts de ses musiciens dans la salle qu'elle a fait construire à cette intention au centre de son parc.

Mais en 1889 un deuil cruel l'atteint ; son mari peut-être un peu surmené (il possédait et s'occupait de plusieurs domaines dont la ferme du Grand Baloy de la commune de Nesles) meurt subitement au cours d'une promenade en voiture. Elle lui survivra trente-six ans.

Il s'agit maintenant de liquider la ferme de la Croix de Fer. Une magnifique fondation va naître de cette liquidation. C'est d'abord le département qui hérite de cette propriété de cent hectares. Monsieur Brunnel, premier directeur de cette institution destinée à former de futurs cultivateurs, dirige paternellement quarante jeunes gens. Quand la guerre de 1914 aura transformé en ruines cette ferme-école, elle sera reprise par l'Etat qui la dotera de capitaux importants pour la transformer en Ferme Modèle dont la réputation ne cesse de croître dans la région.

Cependant cette guerre mondiale a surpris Madame Delhomme au milieu des voyages continuels qu'elle effectue, entourée de ses serviteurs. Elle a quatre-vingt-trois ans !

Il n'est plus question d'aller vers son appartement de Paris ou sa villa de Nice : elle fuit vers Clermont-Ferrand. L'armée allemande envahit notre région, arrive à Crémancy à la fin du mois d'août. La maison des Delhomme est fouillée comme les autres. Avec des cris de triomphe, la cave où dormaient des milliers de bouteilles vénérables rapportées du Café Anglais vient d'être découverte. L'ennemi fera ripaille et se grisera abominablement. Le jour J du général Joffre, déclenchant l'offensive, trouvera une faible défense dans ces têtes de colonne de la deuxième armée Von Bülow que sept jours de bombardement avaient amollies.

Fanellie fuita encore à la bataille de mai 1918 pendant que le village souffre et s'effondre. L'arrivée des Américains amènera dans la maison Delhomme, pillée, écorchée par la mitraille, l'aménagement d'un Quartier Général important et perfectionné.

Enfin l'Armistice ! Madame Delhomme se penche sur les détresses des villageois, secondée par le bon abbé Noël. Songe-t-elle parfois à son Café ? Il a été rasé en 1913 pour faire place à un immeuble. La vie si longue de sa propriétaire ne trouvera sa fin qu'en 1927 dans le juste repos d'une tâche accomplie.

M. LAMARRE : « *Juillet 1918 dans la région de Crémancy.* » Grâce à la lecture de nombreux mémoires, à des témoignages directs et à ses propres souvenirs, M. Lamarre a pu faire revivre d'une façon précise et vivante l'un des épisodes les plus émouvants de la seconde bataille de la Marne qui fut le départ de l'extraordinaire marche vers la victoire définitive.

Après la formidable attaque des Allemands dans la Somme, le 21 mars 1918, l'écrasement des Anglais, le coup d'arrêt des troupes françaises, l'ennemi concentre ses réserves dans la région laonnoise. Dans quelle direction sera lancée la prochaine offensive ? Foch désire se garder partout. Toutefois le Chemin des Dames lui paraît si puissant, invulnérable même, qu'il envoie dans ce secteur des Anglais et des troupes peu aguerries.

Le 27 mai, le front est enfoncé. Devant ce succès inespéré, Ludendorf décide d'exploiter la situation au maximum. Le fond du sac est bientôt constitué par la Marne, de Château-Thierry à Dormans (Marchand, nous le rappelons, ayant interdit le passage de la rivière). Pour l'ennemi, c'est, en même temps qu'une incontestable réussite, un dangereux allongement des lignes. Il n'en faut pas rester là, mais attaquer, attaquer sans cesse afin de remporter la décision avant l'utilisation par les alliés des troupes américaines qui débarquent à raison de 300.000 hommes par mois.

L'attaque sur Compiègne échoue. Français et Américains s'emparent de positions précieuses dans le Bois Belleau, à la cote 204. De toute évidence, une riposte allemande est attendue, pour la « victoire définitive ».

Cette riposte éclate, formidable, dans la nuit du 14 au 15 juillet 1918. Pourtant seul, craque le fond du sac. Traversant la Marne à Fossey grâce à des brouillards artificiels et à des ponts rapidement établis quelque peu sous l'eau, les Allemands arrivent à Saint-Agnan, à 7 km au sud. Mais sur leur flanc droit, une division américaine tient fortement Crémancy le long de la Nationale 3. C'est sur cette ligne que va se jouer la dure partie.

Le 15, à 9 h. 45, une furieuse attaque de flanc, descendue des pentes de Crémancy, de Paroy, de Launay, même de Connigis, s'efforce de traverser le Surmelin, en amont de l'usine de Corozzo, actuellement Luchaire. Elle échoue ; une deuxième, une troisième également.

L'attaque de flanc ayant échoué, l'ennemi va tenter une attaque de front. A 10 h. 1/4, violent tir de barrage sur la N. 3, assez imprécis d'ailleurs. La plus grande partie des réserves américaines restant à peu près intacte aux lieux-dits « Le Vieux Fossé », « le Bois d'Aigrement », à 11 heures, une contre-attaque de nos alliés est déclenchée en direction de Mézy. Comme au Bois Belleau, les fantassins, d'un cran formidable, se battent à l'arme blanche. Leur élan est irrésistible, mais dans ce carré de 2 km de côté, on comptera, parmi eux, 900 tués, 15.000 blessés ; plus encore d'Allemands.

La N. 3 est atteinte, reprise, dépassée, le bois conquis, le cimetière de Crémancy pris à revers, ses mitrailleuses mises hors d'usage. Il n'est pas midi que les Américains sont en lisière de Mézy. Rapidement, l'artillerie est amenée au « Gui-Haut », au « Bois Neuf », et peut prendre en enfilade tous les

ponts jetés la nuit sur la Marne. Plus un ennemi au sud de la rivière dans ce secteur. Le temps devenu plus clair, les avions se chargent de détruire les ponts.

A l'est, sous la chaleur lourde, accablante, les Français, soutenus par des chars légers, attaquent avec un acharnement extraordinaire et remontent les pentes qui dominent Saint-Agnan, La Chapelle-Monthodon ; la ferme de la Bourdonnais, à 4 km de Dormans, est prise, perdue, reprise.

La nuit tombe. Le commandement ennemi amène des réserves pour soutenir les troupes restées au fond de la poche de Dormans et serrées de toutes parts.

Le 16, à 11 h., l'orage éclate, d'une extrême violence, impose une trêve. L'Etat-major français en profite pour amener la division de réserve qui se trouve au sud de Château-Thierry et soutenir vigoureusement les unités qui se battent sur Connigis, Monthurel, Celles, sur les hauteurs de Saint-Agnan et de la Chapelle. Ce transfert, par temps brouillé, se fait sans être observé.

Le 17, l'ennemi tente de se donner de l'air plus au nord, à l'ouest, où il sent une menace confuse. Mais le 18, c'est la grande attaque alliée, de la forêt de Villers-Cotterêts à Château-Thierry, par le Bois Belleau, irrésistible, gagnant 3 km d'un premier bond, faisant 20.000 prisonniers.

Les Allemands ont besoin de toutes leurs troupes pour faire face à l'attaque de l'armée Mangin. Cette fois, ils vident complètement la poche creusée le 15 juillet. La victoire est en route.

La région de Crémancy est bien un des hauts-lieux de cette guerre. Nombreux sont ceux qui l'ignorent.

M. LAURENT : « *Turquie — août 1960.* » Le trajet Paris-Istanbul par le « Simplon-Orient » qui se dit « express » est par lui-même très intéressant, tant sont variés les paysages qui se déroulent sous les yeux du voyageur.

Edirne, ancienne Andrinople, présente déjà l'image d'une civilisation très différente de la nôtre. Bientôt voici la Marmara, d'un bleu inattendu, puis une fourmilière humaine, des vieilles murailles byzantines, des coupoles, des minarets, d'innombrables cheminées de bateaux : c'est Istanbul. De loin, enflammé de rouge par le coucher du soleil, Istanbul donne une impression d'harmonie, d'équilibre, de sagesse qu'on n'oubliera jamais.

Pour bien connaître la ville, mêlez-vous à la foule qui vit, court, gravit, dévale, crie, en chemise et espadrilles. Ce n'est plus celle de Loti, mais elle est toujours pittoresque avec ses échoppes minuscules, ses marchands ambulants, ses trottoirs encombrés de montagnes de fruits aux riches couleurs, ses portefaix, ses porteurs d'eau ou de boissons sucrées, car il n'existe plus de cafés à terrasses où l'on puisse consommer,

mais seulement des lieux de réunion où l'on joue et entend de la musique.

Les visites se font par trolley-bus, cars, tramways, taxis en commun invraisemblablement bondés, garnis de grappes de gosses. Où aller ? On n'a que l'embarras du choix : palais, sérafs transformés en musées, innombrables églises et mosquées d'une richesse artistique inouïe, énormes bazars aux couloirs sombres et délicieusement frais.

A une heure de là, c'est le Bosphore bordé d'une multitude de baies, petits ports, guinguettes, palais, châteaux-forts ; bateaux de voyageurs et cargos « montent et descendant » sans cesse, s'arrêtent devant ces petits Paradis que sont les Iles des Princes.

Plus loin, l'entrée de la Mer Noire, aux rivages le plus souvent bordés d'établissements militaires. Pourtant Sile est un charmant but de promenade avec sa plage et ses brodeuses assises en tailleur au bord de la mer.

Maintenant, en route vers la capitale Ankara, l'ancienne Angora, « là-bas », en Anatolie (Asie Mineure). On y parvient après une journée d'autocar à travers les steppes. La ville neuve, moderne, officielle, banale, n'offre aucun intérêt. Le vieil Ankara, enfermé dans une immense citadelle au sommet d'une colline, est extrêmement captivant. Deux visites à faire : le mausolée d'Ataturk, somptueux, le musée Hittite où sont réunis les vestiges d'une ancienne civilisation installée au cœur de l'Anatolie 2.000 ans avant Jésus-Christ.

Encore plusieurs centaines de kilomètres de route médiocre parmi les déserts et les maigres plaines à blé, et voici Kaysere, énorme bourg dans une plaine grillée par le soleil et dominé par un volcan enneigé de 3.000 mètres d'altitude. Les civilisations anciennes et modernes s'y côtoient sans gêne.

Enfin, 100 km plus loin, on aperçoit les cheminées de fées, les églises rupestres, les villages troglodytes, les vallées pétrifiées de Cappadoce. On est stupéfié par l'étrangeté du spectacle...

Race en somme sympathique : hommes de taille à peine moyenne, bruns, à la peau mate, courageux, honnêtes, hospitaliers, sensibles, mais fiers et susceptibles, attachés à leurs vieilles coutumes et à leur religion, admirant néanmoins l'occident, surtout la culture française ; femmes émancipées (en droit) en fait toujours attachées aux vieilles habitudes, notamment entièrement soumises à l'homme, au surplus excellentes cuisinières.

La Turquie, depuis Ataturk, veut s'occidentaliser. Elle y parvient avec beaucoup de peine. Mais les expériences qu'elle poursuit depuis 40 ans lui donneront bientôt sa véritable maturité, son véritable équilibre et, par là-même, sa véritable raison d'être parmi les puissances européennes.

Un voyage à faire.

Séance du 31 Octobre :

M. BOURGEOIS : « *Défense de la Langue française. — III. l'orthographe.* » L'orthographe a une réputation redoutable. Il y a peu de gloire à la connaître et beaucoup de honte à l'ignorer. Les lois qui régissent l'orthographe de règles sont encore pleines d'incohérences et de contradictions. Quant à l'orthographe d'usage, elle s'apprend par la syllabation des mots, par la pratique continue du dictionnaire.

Depuis le Moyen-Age où le principe était d'écrire ce que l'on prononçait — et rien que cela —, bien des modifications ont troublé l'harmonie de cette façon de faire. Des lettres parasites ont envahi les mots, le même son s'est imposé à des graphies différentes, — et réciproquement, des signes différents ont représenté un son unique. Ces troubles, ces bizarries ont donné lieu depuis quatre siècles à des essais de réformes, les uns officiels, sous le couvert de l'Académie, les autres, souvent plus hardis, plus aventureux.

Il conviendrait de supprimer les anomalies qui déroutent les meilleurs. Point question d'en revenir à la forme purement phonétique qui détruit l'originalité en s'attaquant à l'étymologie. Mais un allègement, une simplification sont nécessaires. Oserait-on tenter et poursuivre une expérience ?

M. LAMBERT : « *Où en est le projet d'aménagement du Bassin de la Seine ?* » Le projet d'Aménagement du Bassin de la Seine, dressé par l'Ingénieur E.C.P. Chabal pour protéger Paris contre les inondations et pour parer à la disette d'eau pendant les mois d'été, a déjà fait l'objet d'une communication de M. Beaud à la Société il y a quelques années.

Ce projet, présenté par lui dès 1923 devant le Conseil Général de la Seine, a été approuvé en 1926 par décision ministérielle prescrivant sa mise en exécution en trois étapes. Des deux premières qualifiées d'urgentes, la première seule était achevée avant la guerre de 1939 ; mais en 1959 rien n'est encore commencé sur le terrain concernant la seconde qui comprend l'édification de trois grands réservoirs dénommés Seine, Aube et Marne, d'une contenance totale de 912 Mm³ (1). C'est qu'il existe, tant au sein du Conseil Municipal de Paris qu'au Conseil Général de la Seine, deux factions rivales, l'une fidèle au projet Chabal, l'autre prônant celui du Val de Loire, consistant à prélever sur ce fleuve un cube d'eau considérable pour l'acheminer par gravité vers Paris.

Des rivalités politiques ou financières ont donc abouti à maintenir pendant plus de 30 ans une obstruction dont les Parisiens ont fait les frais. Aucun gouvernement n'a disposé d'assez d'autorité pour départager les adversaires et imposer

(1) Mm³ = 1 million de m³.

sa volonté. Ce n'est qu'avec la V^e République et la nouvelle Constitution qu'on a pu sortir de l'impasse et que vient d'être prise en Conseil de Cabinet du 25 mai 1959 la décision d'ériger immédiatement le Réservoir « Seine » dont voici les données principales :

Emplacement entre Seine et Aube à 17 km en amont de Troyes ;

Capacité : 205 Mm³ ;

Fermeture par une digue en argile compacte de 24 m. 50 de hauteur ;

Alimentation par canal de 12 km prenant l'eau en Seine près de Bar-sur-Seine, franchissant successivement un tunnel de 1.500 m., deux cours d'eau et la ligne de chemin de fer Paris-Bâle ;

Restitution des eaux par le cours aménagé de la rivière Barse avec retour à la Seine par 2 bras encadrant la Ville de Troyes (20 km).

La mise en eau prévue pour 1967 sera sans effet sensible sur le cours de la Marne à Château-Thierry. Mais cette même décision de 1959 prescrit l'étude suivie d'exécution du Réservoir « Marne » (350 Mm³) situé près de Saint-Dizier dont la présence améliorera considérablement le sort de notre ville comme de toute la région aval.

Séance du 28 Novembre :

M. HARDY : « *De quelques dettes du duc d'Alençon, seigneur de Château-Thierry.* » C'est en 1566 que le duc d'Alençon, François, quatrième fils du roi de France Henri II, reçut en apanage de son frère Charles IX les seigneuries de Château-Thierry, Châtillon-sur-Marne et Epernay, érigées pour lui en duché de Château-Thierry. C'est à Château-Thierry qu'il mourut, le 15 juin 1584, à l'âge de 30 ans, après une existence étrangement aventureuse qui le mêla à tous les troubles du temps et lui fit jouer un rôle généralement peu glorieux.

Quelques mois avant sa fin, il était rentré précipitamment des Pays-Bas, où il avait espéré se tailler un royaume : de ce séjour dans notre ville date un mémoire récapitulatif de factures, obligéamment communiqué à notre compagnie par M. Foucart, procureur de la République à Soissons, et, en dépit de sa sécheresse, riche de renseignements sur le train de maison de ce prince du sang.

Il s'agit là, en effet, de dépenses engagées pour l'entretien de la « petite chambre » du duc, c'est-à-dire la partie de sa maison qui comprenait les écuries et sa garde particulière. De là des indications précises sur ses chevaux et leur harnachement, sur son carrosse, mode de transport jusque là réservé

aux dames, et sur le personnel placé sous les ordres de l'écuyer des écuries : un carrossier, un maître palefrenier et ses huit aides, un maréchal de forge, quatre « chevaucheurs » faisant fonctions de courriers. Faisaient également partie de la petite chambre 14 laquais et 10 pages, avec un précepteur pour les instruire. Enfin, la garde particulière du duc consistait en une compagnie de 86 Suisses, commandée par un capitaine du nom de Studé, un lieutenant et un enseigne : personnel particulièrement exigeant quant au luxe de l'habillement et fort coûteux.

Le duc d'Alençon, à sa mort, laissait des dettes considérables qui, dit-on, ne furent jamais acquittées. Tout semble indiquer pourtant, dans le document qui nous est parvenu, que celles-ci du moins l'ont été, et la plupart du vivant même du duc.

M. HAUTION : « *Une petite affaire du collier.* » M. Dudrume lit une communication de M. Haution, de Bazoches, sur « *Une petite affaire du collier* » à laquelle furent mêlés des habitants de notre ville. Le 6 Germinal an 2, deux régiments de chasseurs à cheval viennent tenir garnison à Braine, et y séjourneront pendant 28 mois, au cours desquels des intrigues se nouent, des mariages se font.

Dans l'état-major, le capitaine Maurice Nicolas Bussière, un Nivernais de 32 ans, fait battre bien des cœurs. Le 1^{er} Nivôse an 3, il épouse Charlotte Françoise Marie Laurès, dont le père, Laurent Edmond Laurès, se dit « homme de loy » à Braine, et deviendra juge de paix, pour une courte période d'ailleurs. Ce Laurès conserve l'allure d'un homme de l'ancien régime, mais ne dédaigne pas les bonnes occasions que lui procure la vente des biens nationaux pour arrondir son domaine de Virly, près de Jouaignes.

Pendant le Directoire, la fortune de Bussière-Laurès paraît subir quelque éclipse. Il habite chez ses beaux-parents à Virly, où il reçoit la visite d'un marchand forain Samuel Lav, venu pour négocier l'achat d'une paire de girandoles de diamants que, huit jours auparavant, il a proposée à Aron, colporteur à Château-Thierry. Le marché est conclu à 1.000 fr. dont 600 en espèces et 400 en marchandises. Lav, n'ayant pas cette somme sur lui, part la chercher.

Le lendemain, Aron se présente à Virly, verse les espèces, reçoit les girandoles qu'il remet à Lav. Celui-ci les emporte à Paris pour les négocier et les présente à des joailliers connus. Ceux-ci déclarent les pierres fausses et les estiment à 3 fr. Aron accourt à Virly et réclame à Bussière l'annulation du marché. Celui-ci, malgré la menace d'une plainte en escroquerie, refuse de rendre l'argent, de reprendre les girandoles et est sur le point de frapper Aron. Cette affaire fut l'objet d'une plainte à la Justice de Paix de Braine. On en ignore le dénouement. Comme notre fabuliste, on pourrait conclure : Tel est pris qui croyait prendre.

Séance du 26 Décembre :

M. HARDY : « *La police rurale sous le Consulat et l'Empire.* »

A la fin du Directoire, la France est la proie d'un désordre qui s'aggrave de jour en jour : l'insécurité est partout, et les administrations, démoralisées par des luttes politiques de plus en plus confuses, sont sans force contre tant de méfaits qui terrorisent tout spécialement les habitants des campagnes. Dès le lendemain de sa prise de pouvoir, Bonaparte s'efforce de conjurer ce danger et fait de cette tâche une des obligations dominantes de ses préfets.

Avant tout, il entend être renseigné avec précision sur la consistance des populations et contrôler leurs mouvements : de là une attention toute particulière portée à la bonne tenue de l'état-civil, au service des passeports, aux autorisations de port d'armes.

Les malfaiteurs habituels, qui se recrutent généralement parmi les forçats libérés, les soldats déserteurs, les conscrits réfractaires et surtout les mendiants, organisés en bandes, font l'objet d'une étroite surveillance. La mendicité est interdite, et les récidivistes sont envoyés dans un dépôt de mendicité qui, pour le département de l'Aisne, est établi à Montreuil-sous-Laon.

Les dernières années de l'Empire voient poindre d'autre part des troubles sociaux qui ne sont pas moins alarmants (attroupements de moissonneurs en vue d'une augmentation des salaires, pillages de bateaux de grains et de boulangeries), et qui suscitent à la fois une répression immédiate d'une extrême sévérité et des précautions policières d'ensemble, telles que la réglementation du colportage de livres et des images dans les campagnes.

Dans un tout autre domaine, celui des fêtes et des divertissements, on retrouve le souci de limiter au minimum les mouvements de foule et les occasions de désordre.

Enfin, de multiples mesures de détail visent à protéger les propriétés rurales contre les déprédatations courantes (maraude, glanage abusif, dégâts occasionnés par les troupeaux, etc.).

Ce qui, en fin de compte, se détache le plus nettement dans les dispositions destinées à rétablir et maintenir l'ordre dans les villages, c'est la constante responsabilité des maires, d'autant plus lourde que leur principal auxiliaire, en l'espèce, le garde-champêtre, se montre trop souvent inférieur à ses fonctions.

A la fin du règne, la police impériale, sensiblement plus pesante que celle de l'Ancien Régime, était loin d'avoir remédié sur tous les points au relâchement des institutions et des mœurs :

on doit reconnaître pourtant qu'elle avait délivré les éléments paisibles de la population rurale d'une panique en quelque sorte endémique, qui menaçait de paralyser ses meilleurs efforts.

M. CHALOIN : « *La Fontaine et la Du Parc.* » D'une étude parue dans les *Cahiers Raciniens*, consacrée à la vie de la Du Parc, actrice renommée qui fut une des amies de Racine, il appert que Racine a présenté à son cousin La Fontaine la Du Parc, que celle-ci a entretenu avec le fabuliste des relations amicales plutôt qu'amoureuses et, qu'en elle, La Fontaine a surtout célébré le charme et la grâce de l'actrice.

Comme complément à cette étude, M. Chaloin parle de l'ouvrage de Franc-Nohain : « *La vie amoureuse de La Fontaine* ». Si l'auteur ne consacre aucune ligne à la Du Parc, en revanche, il a écrit tout un chapitre sur la Champmeslé, qui fut également présentée au fabuliste par Racine.

Jean de La Fontaine ne fut jamais un rival de son cousin Racine. Tandis que celui-ci était un amant passionné, La Fontaine fut avant tout un ami des femmes, appréciant le « *sex-appeal* » — dirions-nous maintenant — des belles actrices de cette époque, aimant leur société, leur esprit, leur conversation, mais n'ayant jamais eu pour elles une véritable passion.

Telles sont les conclusions qui s'imposent après les lectures se référant à la vie amoureuse du fabuliste.

M^o DYKE : « *Les oiseaux d'automne.* »

Les oiseaux d'automne,
Silencieux et doux,
— La vendange est bonne —
Sont venus vers nous...

Les matins brumeux,
Les aubes mouillées
Font pleuvoir sur eux
Des feuilles rouillées.

Sans que rien ne bouge,
Ils ont volé
Du merisier rouge
Au saule argenté.

Ils vont picorer
Les fruits et les baies,
Le raisin doré,
L'aubépine en haies.

Dans un long silence,
La Nature attend
Que la pluie s'élance,
Que chante le vent.

Mais les oiseaux bruns,
Maîtres des nuages,
Cherchent aux ravins
L'églantier sauvage.

Leur joie qui s'éveille,
Pépiement léger,
Accueille l'abeille
Qui reste au verger.

Pour les contenter,
Il leur faut à peine,
Vestiges d'été,
De légères graines.

Quant au Cadran sonne
La fin du Bonheur,
Cherchons la douceur
Des oiseaux d'automne.